



Association loi 1901 N° W133000305
Agrément Ministère De La Jeunesse et des Sports N° 13-543
F.P.F N° 13-1376
Maison des Associations – 19 Bd de la Gare
13821 La Penne sur Huveaune ☎ 06 73 39 37 00

FICHE D'INSCRIPTION

STAGE Jean-Christophe Béchet

Stage organisé par l'association PHOCAL dans les locaux de l'Atelier de la Photo,
100, Bd Jeanne d'Arc, 13005 Marseille, le samedi 30 juin et le dimanche 1^{er} juillet 2018.

Montant du stage = **200 €**, ne comprenant pas les frais de déplacement, de repas, ni d'hébergement.

NOM : **Prénom** :

Adresse postale :

Code postal : **Ville** :

Adresse mail :

Tél :

La clôture des inscriptions est fixée au lundi 4 juin.

Paiement : Il sera effectué en 2 fois : un premier versement de **80 €**, par chèque, avec l'envoi de ce bulletin, indispensable pour valider l'inscription (un reçu sera délivré) et un solde de **120 €** à régler le premier jour du stage.

Versement acompte de 80 € * Chèque à l'ordre de **PHOCAL**, n°

Banque : **le** :

A envoyer obligatoirement avec cette fiche, à : **PHOCAL, B.P. 108 13718 Allauch Cedex,**

Solde de 120 €, également en chèque, versé au commencement du stage :

.....

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A L'INSCRIPTION AU STAGE

1) – Annulation / Désistement :

a) - Le stage est prévu pour un maximum de 12 personnes et un minimum de 9.

Si à la date du 4 juin, le nombre minimum n'était pas atteint, le stage serait annulé et les acomptes seraient intégralement remboursés, sans qu'aucune indemnité de quelque sorte ne puisse être réclamée aux organisateurs.



Association loi 1901 N° W133000305
Agrément Ministère De La Jeunesse et des Sports N° 13-543
F.P.F N° 13-1376
Maison des Associations – 19 Bd de la Gare
13821 La Penne sur Huveaune ☎ 06 73 39 37 00

b) - Dans le cas d'un désistement volontaire avant le 4 juin 2018, de la part d'un participant déjà inscrit, l'acompte initial sera remboursé avec une retenue pour frais de 20€.

c) - Dans le cas d'un désistement après le 4 juin 2018, de la part d'un participant déjà inscrit, le montant de l'inscription sera conservé dans son intégralité.

2) Matériel : les stagiaires devront être en possession d'un appareil photo équipé, d'un ordinateur portable, d'une carte mémoire adaptée d'un minimum de 8 Go. et d'une clé USB pour transfert des fichiers image.

Nota : *les modalités pratiques, et le contenu du déroulement seront définis par Jean-Christophe Béchet en fonction des personnes constituant le groupe et des lieux choisis pour les prises de vue.*

Le stagiaire signataire reconnaît avoir eu connaissance, sur le site de PHOCAL (www.phocal.org), du programme établi par Jean-Christophe Béchet et les organisateurs, ainsi que des conditions d'inscription, d'annulation ou de désistement et les accepter.

Fait à : le :

Bon pour acceptation

Signature :

P.S. : Des suggestions d'hébergements (hôtels les plus proches) seront mises sur le site de PHOCAL, pour information et sans engagement de la part des organisateurs.